

**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains
chargée de l'examen du préavis PR18.30PR**

concernant

**une demande de crédit d'investissement de CHF 180'000.-
pour le financement d'un prototype de « Bulles d'énergie »
réalisé par la start-up 4πR²**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé le lundi 19 novembre 2018.

Elle était composée de Mesdames et Messieurs Aude BRIAND, Anne-Louise GILLIÉRON, Aurélie Maude HOFER, Florent MICHAUD, Anthony REYMOND, Ramesh VASWANI et du soussigné, désigné président.

La délégation municipale était composée de M. Jean-Daniel CARRARD, Syndic, Mme Ophélie DYSLI-JEANNERET, Cheffe du Service des Sports, Mme Laetitia JOBIN, Cheffe de projets manifestations et chargée de missions stratégie/développement ainsi que M. Greg PERRENOUD, Chargé de missions stratégie/développement/finances. Nous les remercions pour la présentation et les compléments d'information fournis.

La demande de crédit d'investissement du PR18.30PR a pour but de soutenir une start-up implantée à Y-Parc pour l'aider à développer des éléments architecturaux mobiles dans lesquels plusieurs personnes puissent exercer une activité physique de façon ludique et interactive. La fonction des Bulles d'Energie consiste aussi à sensibiliser les utilisatrices et utilisateurs sur les avantages d'une activité physique régulière et d'éveiller la conscience sur la transition écologique.

Il s'agit d'une société qui a fait confiance à Yverdon-les-Bains pour s'y établir car le dynamisme d'Y-parc leur a plu. Elle compte s'y développer et la Ville et Y-Parc bénéficieront d'une image positive vu que les Bulles d'Energie seront appelées à être déployées sur différents sites prestigieux en Suisse et à l'étranger. La commission a largement partagé l'enthousiasme des initiateurs de ce projet et estime que la Ville tirera des bénéfices de cette participation qui consiste en un financement du premier prototype.

La composante abstraite du projet a soulevé des interrogations concernant certains aspects comme la gestion des accès, l'opacification des surfaces vitrées, la durée de vie, etc. S'agissant d'un prototype d'un produit non-conventionnel, il est aujourd'hui impossible d'y répondre en détail.

La commission est consciente qu'il s'agit ici d'un projet audacieux avec un composant risque inhérent à ce type d'entreprises novatrices, ce qui a suscité quelques réserves. Les retours sur investissement ne seront vraisemblablement pas directement financiers. Ceci permettra par contre d'ancrer une start-up au PST et pourrait être l'un des catalyseurs de son écosystème en y élaborant un produit commercialisable.

Il est certain que le crédit d'investissement débloquera d'autres sources de financement qui attendent qu'Yverdon-les-Bains fasse le premier pas. La commission est consciente du risque financier mais sa majorité a néanmoins estimé que le potentiel de réussite méritait son soutien.

Il s'agit aussi d'une opération de marketing pour notre Région, sa haute-école avec plusieurs départements prêts à s'engager gratuitement dans la recherche et développement ainsi que son économie locale du fait que plusieurs entreprises de la Région ont manifesté leurs vifs intérêts.

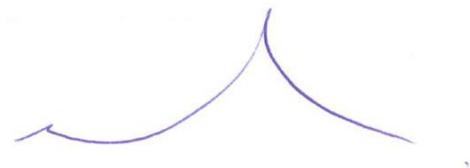
La commission insiste sur la nécessité d'assurer une visibilité « premium » de la Ville et Y-Parc sur les produits et dans la communication de l'entreprise. Une convention avec la société devra notamment mentionner les garanties en ce sens.

Conclusions :

En acceptant cette demande de crédit, la Ville d'Yverdon-les-Bains mettra le pied de cette Start-up à l'étrier. En même temps cela lui permettra de bénéficier d'une excellente visibilité pour le dynamisme de son parc scientifique et technologique, ses écoles, son économie locale et de se positionner comme cité de santé durable.

Par conséquent, la commission, à 6 voix pour et 1 voix contre, vous recommande, Madame la Présidente, chères et chers collègues, d'accepter les articles 1, 2 et 3 du présent préavis.

Brian OOSTERHOFF



Yverdon-les-Bains, le 30 novembre 2018